

La Ministre

Paris, le 0 2 OCT. 2008

La Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable

à

Mesdames et Messieurs les Préfets de région et de département

Objet: centenaire de la protection des sites

P.J.: 1

Par lettre circulaire en date du 21 décembre 2005, j'avais souhaité vous associer à la célébration du centenaire de la loi du 21 avril 1906 qui a fondé la politique de protection des plus beaux sites de France. Je vous avais demandé d'organiser un débat en commission départementale des sites pour me proposer un site à même d'illustrer un ouvrage présentant l'importance et la diversité des protections établies et pour me rappeler les quelques sites majeurs restant à protéger dans votre département.

Aussi, vous trouverez ci-joint la liste des sites retenus pour cet ouvrage, réalisé en partenariat avec un éditeur, à paraître avant la fin de l'année. Cette centaine de sites emblématiques y seront présentés selon 7 chapitres regroupant littoraux, montagnes et volcans, sites bâtis, lieux d'histoire, curiosités naturelles, paysages façonnés, chemins de l'eau. Fleurons de notre patrimoine paysager et souvent vitrines de la France à l'étranger, ils illustrent parfaitement l'importance de la politique des sites.

Les réunions des commissions départementales ont été des moments privilégiés pour dresser un bilan local de ces protections et débaitre des projets restant à établir. Elles ont souvent été accompagnées de manifestations commémoratives et d'actions locales de communication.

Aussi je tenais à vous remercier, ainsi que vos services et les membres des commissions départementales, d'avoir parfaitement relayé les manifestations organisées au plan national et à vous informer, dès à présent, de la date du colloque qui en restituera un bilan national le 8 décembre prochain, colloque auquel je souhaite inviter les membres des commissions départementales en charge des sites.

.../...

La présentation du bilan du centenaire sera également l'occasion d'annoncer les perspectives de cette politique, en fixant une liste des principaux sites restant à protéger pour assurer la cohérence du réseau national. Aussi, vous trouverez ci-joint un premier projet de liste indicative, établi notamment à partir des éléments que vous m'avez transmis. Ont bien entendu vocation à figurer dans cette liste, les projets de classement déjà engagés, qui ont fait l'objet d'une validation de principe de ce ministère, et d'un minimum de concertation locale. Je prévois par ailleurs de soumettre cette liste à l'avis de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages lors de sa séance du 23 novembre prochain.

Je vous précise que si j'ai souhaité respecter au mieux les propositions débattues par vos commissions, il m'est apparu nécessaire d'effectuer quelques ajustements notamment pour tenir compte de biens français inscrits ou proposés au patrimoine mondial de l'Unesco. En outre, toutes les propositions de sites, émises et non reprises en liste indicative, sont capitalisées dans un répertoire, qui n'aura pas vocation à être communiqué, et que les directeurs régionaux de l'environnement tiennent à votre disposition. Enfin, bien que je n'envisage de réviser la liste indicative que tous les 5 ans, cette toute première liste pourra néanmoins être complétée sans attendre, notamment pour tenir compte de l'achèvement des bilans départementaux.

Je précise que si l'inscription sur la liste indicative signale une volonté de protection, elle ne préjuge en rien du calendrier de sa mise en œuvre. En effet, certains sites majeurs identifiés et jugés nécessaires à la cohérence globale du réseau des sites classés en France, ne sont pas particulièrement menacés ou bénéficient déjà d'autres mesures de protection (parc national, terrains du conservatoire du littoral, espaces naturels sensibles,...) qui permettront une programmation différée ou adaptée aux enjeux locaux. En revanche, cette programmation devra tenir compte des menaces pouvant peser sur ces sites. En cas de besoin, vous veillerez donc à m'alerter sur la nécessité d'engager les mesures de sauvegarde (instance de classement) qui seraient nécessaires.

La liste établie identifie environ 300 sites, dont une quarantaine d'extensions significatives. Ce chiffre représenterait une augmentation d'environ 10 % en nombre, mais de l'ordre de 50 % en superficie, des 2 700 sites déjà classés. Elle correspond à un programme de travail d'au moins 20 ans, au rythme actuel constaté d'une douzaine de sites classés par an.

Aussi, je vous demande de bien vouloir m'alerter, en tout état de cause avant le 10 novembre, de toute difficulté particulière qui résulterait d'une inscription -ou d'une non-inscription- en liste indicative de certains sites que je me propose de retenir. Les services de la DIREN, dans leur rôle de coordination des stratégies et programmes départementaux, sont à votre disposition pour vous assister dans cet exercice.

New OLIN

OUVRAGE DU CENTENAIRE EDITIONS DE VECCHI (groupe ALBIN MICHEL)

Liste des sites retenus par département

Les sites seront présentés regroupés selon 7 chapitres : Sites bâtis ; Lieux d'histoire ; Paysages façonnés ; Montagnes et volçans ; Littoraux ; Chemins de l'eau ; Curiosités naturelles.

Le confluent de l'Ain et du Rhône - Ain -

Les promenades de Laon - Aisne -

La place de Montaigu le Blain - Allier -

Les Pénitents des Mées - Alpes de Hte Provence -

Le site du Pelvoux - Hautes-Alpes -

Les lles de Lérins - Alpes-Maritimes -

L'Aven d'Oranac - Ardèche -

Les rochers des Quatre Fils Aymon - Ardennes -

Le site de Montséaur - Arièae -

Le centre ancien de Troyes - Aube -

Le Canal du Midi - Aude -

Les gorges du Tarn et de la Jonte - Aveyron -

Les Calanques - Bouches-du-Rhône -

La Pointe du Hoc - Calvados -

Le Massif Cantalien - Cantal -

Les remparts d'Angoulême - Charente -

L' lle de Ré - Charente-Maritime -

Les marais de l'Yèvre et de la Voiselle - Cher

Les cascades de Gimel - Corrèze -

Les golfes de Porto et de Girolata - Corse-du-Sud -

La vallée de La Restonica - Haute-Corse -

La Côte Méridionale de Beaune - Côte d'Or -

Le Cap Fréhel - Côtes d'Armor -

Les Pierres Jaumâtres - Creuse -

Les gorges de la Vézère - Dordogne -

Les bassins et le saut du Doubs - Doubs -

La Forêt de Saou - Drôme -

La Boucle de la Seine dite de Château-Gaillard - Eure -

Le Pré Catelan - Eure-et-Loir -

La presqu'île de Crozon - Finistère -

Le pont du Gard - Gard -

L'hospice de France à Bagnères-de-Luchon - Haute-Garonne -

La place Salinis et escalier monumental à Auch - Gers -

La Dune du Pilat - Gironde -

L'étang de l'Or ou de Mauguio - Hérault -

L'estuaire de la Rance - Ille-et-Vilaine -

Le hameau de Brosse - Indre -

Le village de Candes-Saint-Martin - Indre-et-Loire -

La Grande Chartreuse - Isère -

La vallée et les cascades du Hérisson - Jura -

Le courant d'Huchet et ses rives - Landes -

Le parc du château de Chambord - Loir-et-Cher -

Les gorges de la Loire - Loire -

Le Massif du Mézenc - Haute-Loire -

Les marais salants de Guérande - Loire-Atlantique -

L'écluse de Mantelot - Loiret -

La cascade et les parcelles du village d'Autoire - Lot -

Le parc du château des rois de Navarre à Nérac - Lot-et-Garonne -

Les gorges du Tarn et de la Jonte - Lozère -

La Corniche Angevine - Maine-et-Loire -

La baie du Mont St Michel - Manche -

Les Faux de Verzy - Marne -

Colombey-les-Deux-Eglises - Haute-Marne -

La vallée de l'Erve - Mayenne -

Le château d'Haroué et de la vallée du Madon - Meurthe-et-Moselle -

Le Champ de bataille de Verdun - Meuse -

La pointe des Poulains à Belle-Île - Morbihan -

Le Mont St Quentin - Moselle -

Le Bec d'Allier - Nièvre -

Les dunes de Flandre maritime - Nord -

Le domaine de Chantilly - Oise -

Le Haras du Pin et alentours - Ome -

Les Caps Gris Nez Blanc Nez - Pas-de-Calais -

La Chaîne des Puys - Puy de dôme -

La Corniche Basque - Pyrénées-Atlantiques -

Le cirque de Gavarnie - Hautes-Pyrénées -

Le Massif du Canigou - Pyrénées-Orientales -

Le domaine de Régis Villa à Kintzheim - Bas-Rhin -

Le Ballon d'Alsace - Haut-Rhin -

Le Val de Saône - Rhône -

La Motte de Vesoul - Haute-Saône -

Le site des roches de Solutré, Vergisson et du Mont de Pouilly - Saône-et-Loire -

Le parc du château de Villaines - Sarthe -

Le hameau du Monal - Savoie -

Le massif du Mont-Blanc - Haute-Savoie -

Le cimetière du Père-Lachaise - PARIS -

La Côte d'Albâtre - Seine-Maritime -

La forêt de Fontainebleau - Seine-et-Marne -

La Vallée de l'Aulne et ses abords - Yvelines -

Le marais poitevin - Deux-Sèvres -

Le Marquenterre - Somme -

Le plateau du Calel, l'oppidum de Berniquaut et la grotte de Calel - Tarn -

Le village d'Auvillar et ses abords - Tarn-et-Garonne -

La presqu'île de Giens - Var -

Le site de Fontaine de Vaucluse - Vaucluse -

La pointe de Payré, les marais et le bois du Veillon - Vendée -

La promenade de Blossac à Poitiers - Vienne -

Le Mont Gargan - Haute-Vienne -

Le lac de Longemer et sa vallée - Vosges -

Le site du Vézelien - Yonne -

Le Ballon d'Alsace - Territoire de Belfort -

La vallée de la Renarde - Essonne -

Les étangs de Ville-d'Avray - Hauts-de-Seine -

Le parc forestier de Sevran - Seine-Saint-Denis -

Les lles des moulins à Chennevières-sur-Marne - Val-de-Marne -

Les falaises de la Roche-Guyon et la forêt de Moisson - Val-d'Oise -

Les falaises nord-est de Marie-Galante - Guadeloupe -

Le littoral et les pentes nord-ouest de la Montagne Pelée - Martinique -

Les abattis et la montagne Kotika - Guyane -

La Pointe au Sel - Réunion -

Liste des autres sites illustratifs :

La pointe du Raz - Finistère-

La montagne Sainte Victoire - Bouches-du-Rhône -

Le Mont Beuvray - Nièvre -

La Pointe des Châteaux - Guadeloupe -

Liste indicative des sites à classer *

(nouveaux sites ou extensions importantes)

(*) NB: les bilans de certains départements n'ont pas tous été achevés (**) protection liée à un bien inscrit ou proposé au patrimoine mondial de l'Unesco

-l- Procédures non engagées

Alsace

Le Mont Saint Odile -Bas-Rhin

La Schlucht et le Hohneck -Haut-Rhin (et Vosges)-

Aquitaine

La vallée de la Vézère**(extension) - Dordogne

La grotte de Cussac - Dordogne

Les étangs littoraux girondins (inscrits) -Gironde-

Les paysages de l'estuaire de la Gironde -Gironde

La vallée de l'Eau Bourde à Gradignan - Gironde-

Le parc de Bourdieu à Saint-Médard-en-Jalles -Gironde-

La confluence Isle-Dordogne -Gironde

Les étangs littoraux landais (sistes inscrits) - Landes

Le bec de Gave (inscrit) - Landes

Le canal latéral à la Garonne -Lot-et-Garonne - Gironde

La confluence du Lot et de la Garonne -Lot-et-Garonne-

Le cirque de Lescun -Pyrénées-Atlantiques-

La vallée de l'Arberoue -Pyrénées-Atlantiques-

Les pépinières Maymou -Pyrénées-Atlantiques-

La route des Cimes (site inscrit) -Pyrénées-Atlantiques-

Les sites urbains de Pau -Pyrénées-Atlantiques-

Auvergne

La forêt de Tronçais** -Allier-

Le plateau du Cézallier - Cantal et Puy-de-Dôme-

La haute vallée de l'Allier -Haute-Loire-

La haute vallée de la Loire -Haute-Loire-

La clairière de la Chaise Dieu -Haute-Loire-

Le Plateau de Gergovie -Puy-de-Dôme-

Bourgogne

Les sites majeurs du canal de Bourgogne -Côte d'Or et Yonne-

Les rochers de Basseville à Surgy (extension) -Nièvre-

Le canal du nivernais -Nièvre-

Le site de Solutré - mont Pouilly (extension) Saône-et-Loire-(et Rhône)

La vallée de la Cure- côte rocheuse de Saint-Moré (extension) -Yonne-

Bretagne

Les canaux bretons: canal d'Ille et Rance, de Nantes à Brest, rigole d'Hilvern (sites majeurs) - tous départements

Les vallées du Jaudy et du Trieux - Côtes d'Armor-

Les rives de l'estuaire du Léguer, de Lannion à Beg Léguer - Côtes d'Armor-

La Baie de la Fresnaye -Côtes d'Armor-

Les Gorges de Toul Goulic en Saint-Nicolas- du Pélem (Blavet) -Côtes d'Armor-

La côte de granit rose entre Perros Guirec et Trébeurden -Côtes d'Armor-

Le site du Lac de Guerlédan et ses vallées associées -Côtes d'Armor-

les Monts d'Arrée (chaîne des Rocs et ses abords) -Finistère-

Les chaos d'Huelgoat et la Rivière d'Argent-Finistère-

La montagne du Prieuré -Finistère-

Les rives de l'Aulne -Finistère-

La rivière de Pont-L'Abbé et l'anse du Pouldon -Finistère-

La rivière de Morlaix (rives N-E et N-O) et la presqu'île de Barnenez-Finistère-

Le littoral de Guimaëc -Finistère-

Le littoral nord du Cap Sizun -Finistère-

L'aber Ildut -Finistère-

L'ile de Batz -Finistère-

La Laïta -Finistère et Morbihan

La baie du Mont St Michel** (extension ouest) Ille-et-Vilaine

La forêt de Paimpont -Ille-et-Vilaine-

Les écluses d'Hédé -Ille-et-Vilaine-

La Ria d'Etel -Morbihan-

Les dunes de Plouharnel et de l'Erdeven - Morbihan-

Les rives du Blavet - Morbihan-

Les pointes d'Arzon -Morbihan-

La Vilaine aval -Morbihan-

Centre

Le site de l'abbaye de Noirlac (extension) -Cher-

Le site du château de Culan (extension) -Cher-

Le site du château de Sagonne (extension) -Cher-

Le Sancerrois - Cher

La Boucle du Loir à St-Maur-le-Loir -Eure-et-Loir-

Le village de Vichères et ses abords -Eure-et-Loir-

La vallée de la Creuse (amont d'Argenton et avai du Blanc) -indre-

Le pays des étangs dans la Brenne -Indre-

La vallée de l'Anglin à l'aval de Belâbre -Indre-

Le vallon du Courtineau à Ste Maure de Touraine -Indre-et-Loire-

Le Val de Loire**: les abords de l'abbaye de Bourgueil -Indre-et-Loire-

Le Grand Pressigny et le Petit Pressigny -Indre-et-Loire-

La vallée de l'Aigronne -Indre-et-Loire-

La vallée de la Claise -Indre-et-Loire-

Le vallon de la Fontaine Richard -Indre-et-Loire-

La vallée de l'Indrois -Indre-et-Loire-

Le Val-de-Loire**: les perspectives du château de Chaumont-sur-Loire -Loir-et-Cher-

Le Val-de-Loire**: le site de Cour-sur-Loire et Ménard -Loir-et-Cher-

La Sologne des étanas -Loir-et-Cher-

Le hameau de Citeaux en forêt de Marchenoir -Loir-et-Cher-

La vallée du Cher à Saint-Aignan -Loir-et-Cher-

La vallée de la Cisse à Monteaux et Veuves -Loir-et-Cher-

Le village et le château de Talcy -Loir-et-Cher-

Le Val-de-Loire**: quais de la Loire à Orléans -Loiret-

Le Val-de-Loire**: St.Benoît-sur-Loire -Loiret-

Le Val-de-Loire**: Le site du canal de Briare -Loiret-

Champagne-Ardenne

Le mont Vireux à Vireux-Molhain -Ardennes-

Le village de Hierges -Ardennes

Les rochers des quatre fils Aymon (site inscrit) -Ardennes

Les Faux de Verzy (extension) -Marne-

Le village d'Ecot-la-Combe et la vallée de la Sueurre -Haute-Mame-

Le parc des roches à Bourmont-Haute-Marne-

Corse

Le marais salant de Porto-Vecchio -Corse du Sud

Le site archéologique d'Aléria -Haute-Corse-

Le vignoble de Patrimonio -Haute-Corse-

Les aiguilles de Bavella (extension) -Haute-Corse-

Franche-Comté

Les collines du Grand Besançon** -Doubs-Les gorges de la Langouette et de Malvaux -Jura-La source et les pertes de l'Ain -Jura-La reculée de Ladoye -Jura-

lle de France

Les boucles de la Marne -Seine-et-Marne La butte de St. Loup de Naud -Seine-et-Marne Le ru d'Ancoeur (extension) -Seine-et-Marne

La vallée de l'Yerres amont -Seine-et-Marne

La vallée de l'Ourcq -Seine-et-Marne

La vallée du Lunain-Seine-et-Marne

La vallée de la Vaucouleurs - Yvelines

Les étangs et rigoles de Versailles** - Yvelines

Le domaine du Château de Vaux-sur-Seine - Yvelines

Le champ de bataille de Longpont-sur-Orge -Essonne-

La propriété Agopyan à Verrières le Buisson -Essonne-

Le parc de Leuville-sur-Orge -Essonne-

La haute vallée de la Juine -Essonne-

Les vallées de la Louette et de la Chalouette -Essonne-

La vallée de l'Orge -Essonne-

La Grande Perspective et la forêt de Meudon -Hauts de Seine-

La forêt de la Malmaison et le bois de St.Cucufa-Hauts de Seine-

Le jardin Albert Kahn à Boulogne -Hauts de Seine-

La propriété Matisse à Issy-les-Moulineaux -Hauts de Seine-

Le canal de l'Ourcq -Seine-Saint-Denis-

Le canal Saint-Denis -Seine-Saint-Denis-

La promenade de la Dhuis -Seine-Saint-Denis-

La Plaine de France : perspectives du château d'Ecouen (site inscrit) - - Val-d'Oise-

La butte de Châtenay -Val-d'Oise-

Le domaine de Chantilly (extension) - Val-d'Oise et Oise-

Les Buttes du Parisis - Val-d'Oise-

La vallée du Sausseron -Val-d'Oise-

Languedoc-Roussillon

Le système de Cabrespine à Lastours** -Aude-

Le Canal du Midi ** (extension): paysages associés -Aude-

Le massif de l'Alaric -Aude-

Les sites de Montpellier (redéfinition) -Hérault-

Le site de Montmaur (extension) -Hérault-

Le sytème du Rautely** et la grotte de Pousselières** -Hérault-

Le pic St Loup (extension) et la montagne de l'Hortus -Hérault-

Le jardin botanique de Montpellier (extension) : le jardin de la Reine -Hérault-

Le Canal du Midi ** (extension): paysages associés -Hérault-

Les abords du Hameau de la Garde Guérin et des gorges du Chassezac -Lozère-

Le site classé du Canigou (extension) - Pyrénées-Orientales

L'Ermitage et le calvaire de Font-Romeu à Odeilli-Via (redéfinition) -Pyrénées-Orientales-

Limousin

Le site de la chartreuse du Glandier -Corrèze-

Le massif des Monedières -Corrèze-

Les ruines du château de Ventadour -Corrèze-

Les tours de Merle -Corrèze-

Le site du château de Ségur-le-Château -Corrèze-

Le site de Curemonte -Corrèze-

L'abbaye cistercienne d'Aubazines -Corrèze-

Les orgues de Bort les Orgues (extension) -Corrèze-

Le gouffre de la Fage à Noailles -Corrèze-

Les Pierres Jaumâtres (extension) - Creuse-

Divers sites de rochers (Chabrières, Civières) - Creuse-

Le château de Lavauguyon et la vallée de la Tardoire -Haute Vienne-

Le Mont Gargan (extension) -Haute Vienne-

L'arboretum de la Jonchère -Haute Vienne-

Le château de Chalucet -Haute Vienne-

Lorraine

La colline de Sion-Vaudémont et son panorama (extension) -Meurthe-et-Moselle-Le champ de bataille de Verdun (extension) -Meuse-

La Voie sacrée -Meuse-

La vallée de la Meuse -Meuse-

Les côtes de Meuse - Meuse-

Les perspectives de Montmédy - Meuse-

Les perspectives d'Avioth -Meuse-

La Haute Chevauchée - Meuse-

Des parcs de châteaux : Pange, Stromberg,...-Moselle-

Le pays de Sierck autour de Stromberg -Moselle-

L'étang de Lindre - Moselle

Les perspectives de Marsal -Moselle

Le site de Rouge Gazon (extension) -Vosges-

La Schlucht et le Hohneck Vosges (et Haut-Rhin)-

Le lac de Retournemer (extension lac de Longemer) - Vosges-

Midi-Pyrénées

Le massif karstique du Volp à Montesquieu-Avantès - Ariège-

Les Causses et les Cévennes**: le plateau du Larzac -Aveyron-

Les Causses et les Cévennes** : les gorges de la Durbie -Aveyron-

Le Saut de la Mounine -Aveyron et Lot-

Le site de St.Bertrand-Valcabrère -Haute-Garonne-

Le Canal du Midi ** (extension): paysages associés -Haute-Garonne-

La vallée du Lot -St.-Cirq-Lapopie (extension) -Lot-

Nord -Pas de Palais

La plaine des Bouvines -Nord

Le parc d'Hesdin (Le Parcq) -Pas-de-Calais-

Basse-Normandie

Les marais du Cotentin : les marais du Merderet -Manche

Le site d'Utah-Beach -Manche-

Les vallées de l'Orne et de la Rouvre -Orne-

Haute-Normandie

La vallée du Sec Iton -Eure-

La vallée de l'Eure -Eure-

La vallée de la Seine -Seine-Maritime-

Pays de la Loire

La vallée de l'Erdre (extension) -Loire-Atlantique-

L'estuaire de la Loire (extension) -Loire-Atlantique-

Site lié à la Chouannerie - Mayenne

Site de Sillé le Guillaume (extension) - Sarthe

Le passage du Gois - Vendée

Picardie

Le chemin des Dames -Aisne-

Poitou-Charentes

La presqu'île d'Arvert - Charente-Maritime

Les chaos granitiques de Gâtine Poitevine -Deux-Sévres-

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le site de Lurs et le plateau de Granagobie - Alpes de Haute-provence

L'ancien village de Vière - Alpes de haute-Provence

La Meije - Hautes-Alpes - Isère .

L'extension des baous-Alpes-Maritimes-

Les plateaux de Caussols et Calern - Alpes-Maritimes-

Les sources et haute vallée de la Siagne -Alpes-Maritimes-

Les Calanques de la chaine de l'Estaque -Bouches-du-Rhône-

Le Massif du Concors -Bouches-du-Rhône-

La Plaine des Maures-Var-

Le Gros Cerveau -Var-

L' Esterel (extension) -Var-

La Sainte Baume -Var-

Les lles du Rhône - Vaucluse-

Les dentelles de Montmirail et le Mont Ventoux - Vaucluse-

Rhône-Alpes

Le Pont d'Arc (extension des abords de la grotte Chauvet)** -Ardèche-

Le vallon de la Jariatte -Drôme-

Le cirque d'Archiane et le vallon de Combau -Drôme-

La Meije - Isère - Hautes-Alpes

Les côteaux du Forez -Loire -

Les Cornes d'Urfé -Loire-

Le vallon du Clou -Savoie-

Le Parc de la Tête d'Or -Rhône-

Le massif de la Lauzière -Savoie-

Le défilé des Échelles et les gorges de l'Echaillon -Savoie-

Le cirque de St.Méme -Savoie-Isère-

Guadeloupe

La pointe de la grande Vigie et la porte d'Enfer-Guadeloupe-

Les monts Caraîbes, -Guadeloupe-

La porte d'Enfer et du Moule-Guadeloupe

L'Anse Bertrand -Guadeloupe-

Guyane

Les iles du Salut - Guyane

Saut Maripa - Guyane

Martinique

Les épaves de la baie de Saint-Pierre -Martinique-

Le site du Tombeau des Caraïbes à St Pierre -Martinique-

La presqu'île de Ste Anne -Martinique-

Réunion

Les sites volcaniques majeurs (Piton de la Fournaise...)**-Réunion-

-II- Procédures engagées

Aauitaine

L'île aux oiseaux -Gironde-

Bretagne

Les rives de l'Aven et du Belon -Finistère-

Centre

La haute vallée de l'Essonne -Loiret-(et Seine-et-Marne)

France-Comté

Le Cirque de Mouthier-Haute-Pierre -Doubs-

lle de France

Le domaine de Chantilly (extension) -Val-d'Oise (et Oise)

La vallée du Grand Morin -Seine-et-Marne-

La haute vallée de l'Essonne -Seine-et-Marne (et Loiret)

La Plaine de Jouars et la perspective du château de Pontchartrain -Yvelines-

La vallée de l'Yerres -Essonne (et Val-de-Marne)-

Languedoc-Roussillon

Les basses plaines de l'Aude -Aude-

Les barrencs de Fournes** et des châteaux de Lastours -Aude-

Le massif de Fontfroide (extension) -Aude-

Le massif du Gardon et des guarrigues nimoises (extension) -Gard-

L'abbaye de Fontcaude et ses abords -Hérault-

Les abords du château-abbaye de Cassan -Hérault-

La grotte des Demoiselles** -Hérault

L'aven du Mont-Marcou** -Hérault-

Limousin

La butte témoin de Turenne -Corrèze

Les gorges du Verger (extension) -Creuse-

Les rochers de Clamouzat (extension) - Creuse-

Le site de la Borie - Haute-Vienne

Lorraine

Le Bois Le Prêtre -Meurthe-et-Moselle-

Le château de la Grange à Manom (extension) - Moselle-

Midi-Pyrénées

La rivière souterraine de Labouiche** -Ariège-

Le vallon de Salut -Hautes-Pyrénées

Basse-Normandie

Le site de Pegasus Bridge -Calvados-

La baie du Mont St Michel** (extension) -Manche)

Haute-Normandie

La boucle de la Seine dite de Château-Gaillard -Eure-

La vallée du Bec Hellouin -Eure-

La boucle de Roumare -Seine-Maritime-

Pays de la Loire

Le Val-de-Loire**: la Roche de Mûrs et ses abords -Maine-et-Loire-

Le Val-de-Loire**: les rives de Loire à Thoureil-Saint Maur -Maine-et-Loire-

Le Val-de-Loire**: la confluence et côteaux angevins -Maine-et-Loire-

Le Val-de-Loire**: les perspectives de Fontevraud -Maine-et-Loire-

Picardie

La butte Chalmont -Aisne

Le domaine de Chantilly (extension) -Oise et Val-d'Oise-

Le Champ de bataille de la Somme -Somme-

Le site de Folleville et ses abords -Somme-

Poitou-Charentes .

L'île d'Oléron -Charente-Maritime-

Le marais de Brouage -Golfe de Saintonge -Charente-Maritime-

La vallée de la Gartempe -Vienne

La vallée du Clain -Vienne

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le massif de l'Arbois -Bouches-du-Rhône-

La Corniche des Maures -Var-

Le Coudon -Var-

La Plaine des Maures -Var

Le site de Fontaine de Vaucluse (extension) -Vaucluse

Rhône-Alpes

Le défilé de Pierre-Châtel -Ain (et Savoie)-

La levée de Thoissey -Ain-

La vallée de la Sémine -Ain-

Les coulées basaltiques de Thueyts et le pont du Diable (extension) -Ardèche-

L'Aven Orgnac** (extension) -Ardèche-

La vallée de la Drobie -Ardèche-

Les côteaux de l'Hermitage à Tain-l'Hermitage -Drôme

Les grottes de Choranche** -/sère-

Le massif de l'Etendard et le col du Glandon -Isère et Savoie

Les Crêts du Pilat -Loire-

Le Gouffre d'Enfer et la haute vallée du Furan -Loire-

Le Mont Brouilly -Rhône-

La roche de Solutré - mont Pouilly (extension) -Rhône-Saône-et-Loire-

Le massif de l'Etendard et le col du Glandon -Savoie et Isère

Les côteaux viticoles de Jongieux-Marestel -Savoie-

La Dent d'Oche -Haute-Savoie-

Guyane

Les Abattis et la montagne Kotika -Guyane-